

Le 12 février 2015

Madame Renée Poliquin  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :     Projet d'aménagement hydroélectrique de la Onzième Chute de la  
rivière Mistassini par la Société de l'énergie communautaire du  
Lac-Saint-Jean sur le territoire des municipalités de Girardville et  
Notre-Dame-de-Lorette  
Questions complémentaires du 10 février 2015**

Madame,

À la suite de la première partie d'audience publique, tenue le 20 janvier 2015 et concernant le projet cité en rubrique, vous avez adressé une question au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant l'approche de l'initiateur pour évaluer le débit esthétique. Voici la réponse à votre question :

L'approche utilisée par le promoteur pour évaluer le débit esthétique est intéressante dans le contexte où :

- 1- L'enjeu visuel de la chute n'est pas un enjeu phare de la réalisation du projet;
- 2- Le débit esthétique proposé par le promoteur se compare avantageusement avec celui d'autres projets de minicentrales similaires;
- 3- Un programme de suivi est prévu pour s'assurer de l'acceptabilité du débit esthétique proposé.

Cette approche a l'avantage de permettre une visualisation, quoiqu'approximative, des futures conditions d'écoulement sans pour autant faire des modélisations complexes demeurant incertaines compte tenu du relief accidenté de la chute. Le MDDELCC considère ce type de comparaison faite par le promoteur avec réserve. En effet, l'aspect de la chute est grandement influencé par la bathymétrie d'un cours

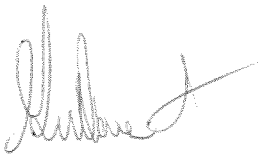
...2

d'eau et l'angle de la prise de vue de la photo peut aussi jouer sur les perceptions. Comparer deux débits similaires dans 2 rivières différentes est délicat, mais demeure acceptable, surtout dans un cas comme le projet de la centrale de la 11<sup>e</sup> Chute où les différentes consultations sur le projet n'ont pas mis cet enjeu en avant-plan.

Le programme de suivi proposé par l'initiateur et la bonification de celui-ci par une étude des perceptions auprès d'acteurs concernés est à notre avis une façon de bien évaluer l'appréciation du débit esthétique proposé puisque le site, difficile d'accès présentement, sera beaucoup plus accessible en condition future.

Les approches des différents promoteurs pour évaluer les débits esthétiques qu'ils proposent dans leurs projets sont variables et sont analysées au cas par cas. Dans des projets plus sensibles au niveau visuel comme les centrales de Val-Jalbert et des chutes de la Chaudière, des études plus poussées incluant des modélisations visuelles ont été effectuées afin de soutenir le débit proposé par le promoteur. Une approche qui est similaire à ce qui est proposé dans le projet de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini, est celle de la centrale de Sheldrake. Dans ce cas, le promoteur a retravaillé une photo de la chute avant la construction de la centrale pour montrer une idée de l'écoulement de la chute après les travaux. Cette approche se voulait elle aussi approximative, mais le promoteur avait prévu un programme de suivi qui venait encadrer l'enjeu du débit esthétique afin de s'assurer qu'il serait acceptable au final. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a d'autres projets, comme le projet de centrale des chutes à Thompson de la rivière Franquelin, où aucun débit esthétique n'a été prévu au projet. Il n'y a pas de formule préétablie pour évaluer le débit esthétique, les promoteurs usent de différentes méthodes et le MDDELCC les analyse en fonction de l'enjeu visuel de chaque projet.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Guillaume Thibault  
Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels  
Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques